

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- éclamation : contact@mupras.com
prise en charge : pec@mupras.com
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0023138

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 35 11 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : D BENNANI SAHID Date de naissance : 9-12-49

Adresse : Residence Agdal 10176 TANZAÏS

Tél. : 06 39 31 32 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/07/2019

Nom et prénom du malade : DAKHAM BENNANI SAHID Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dermato

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : MURB

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Centre Mupras ACCUEIL Le : 25/07/19

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.06.19	C2	—	250 DH	Dr. BENHARZI ABDI Spécialiste en Dentisterie Dar Bouazza - Casablanca Tél : 05 22 33 00 92
88				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE ADB	25.06.19	486,60
Dr. R. KALAT - Km. 20 - Route d'Assilah		
Dar Bouazza - Casablanca		
Tél : 05 22 33 00 92		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

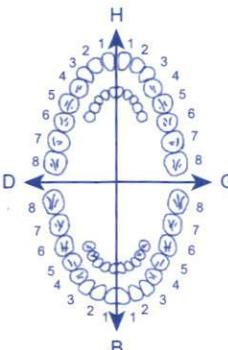
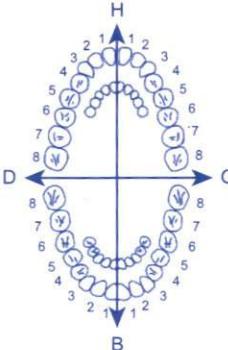
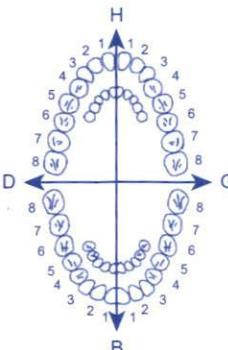
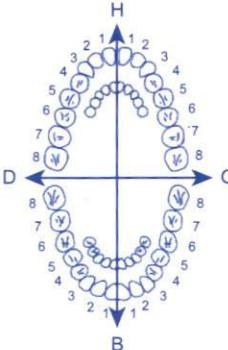
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 21433552 00000000 00000000			MONTANTS DES SOINS
	D 00000000 00000000 B 35533411 11433553			DATE DU DEVIS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Docteur BENHARBIT Rachid
 Spécialiste en Dermato - Vénérologie
 Titulaire du Certificat d'Etudes
 Spéciales
 Faculté de Médecine de Strasbourg
 Ancien Maître Assistant au CHU
 Avicenne - Rabat

الدكتور بن حربيط رشيد
 إختصاصي في أمراض الجلد
 والشعر والأمراض التناسلية
 خريج كلية الطب بستراسبورغ
 أستاذ مساعد سابق بكلية الطب
 بالرباط

Casablanca, le 25 - 6 - 29

Mr. Dakkama Bennan

6400 x 2

Sahab

1 Mycospor cream 2% 

2 ans/2

91,80 x 3

2 Aspegic sachet 100 mg 

3 box

1 Sachet/jour

Dr. BENHARBIT Rachid
 Spécialiste en Dermatologie
 Vénérologie
 33, (Ex 81) Bd. de Paris
 Tel: 22.19.60/27.78.69 - Casablanca

TOUR

LOT : 9MA023
 PER : 07/2020
 ASPEGIC 100MG
 SACHETS B20
 P.P.V : 21DH80

 6 118000 061113

LOT : 9MA023
 PER : 07/2020
 ASPEGIC 100MG
 SACHETS B20
 P.P.V : 21DH80

 6 118000 061113

LOT : 9MA024
 PER : 11/2020
 ASPEGIC 100MG
 SACHETS B20
 P.P.V : 21DH80

 6 118000 061113

PHARMACIE EL ADIB
 DR. RKAAT - Km. 20 - Route d'Azemmour
 Dar Bouazza - Casablanca
 Tél : 05 22 33 00 92

146,60 x 2

S. V

3 MyCoster

8 01,

2 flacon

1 ane / jour

2

3 mois

486,60

PHARMACIE EL ADIB
DR. RAKI T - Km. 20 - Route d'Azemmour
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 33 00 52

Dr. BENHARBIT Rachid
Spécialiste en Dermatologie
Vénéréologie
Télé : 05 22 33 00 52
Tél : 22 19 00 27 28 69 - Casablanca